



Une partie des bénévoles retraités du groupe SNCF réunis en Assemblée générale sous le chapiteau de l'Académie Fratellini à l'occasion du dixième anniversaire de l'association. Implantée depuis 2003 à la Plaine Saint-Denis, l'Académie Fratellini poursuit l'aventure initiée il y a quarante ans par Annie Fratellini et Pierre Etaix, fondateurs de la première école de cirque en France qui a largement contribué au renouveau des arts de la piste. Prochain spectacle le dimanche 11 juin pour un « dimanche 100 % cirque »

[www.academie-fratellini.com/spectacles/saison-2016-2017](http://www.academie-fratellini.com/spectacles/saison-2016-2017)



Marianne Eshet (à droite), déléguée générale de la Fondation SNCF, et André Maitre, responsable de l'engagement des salariés, entourant Jacky Baudoin, président de Bénévoles Retraités du groupe SNCF. Avec une dotation annuelle de 65 000 euros, la Fondation SNCF reste le principal financeur de l'association Bénévoles Retraités, bien que ses nouveaux statuts aient supprimé sa présence dans le conseil d'administration de l'association.

lisme des secouristes, devenant ainsi la première entreprise exerçant des missions de bénévolat dans ce domaine. »

Cinq Coups de Pouce financiers : « Pour pallier l'impossibilité de présenter une demande de soutien Coup de cœur par un retraité, poursuit Jacky Baudoin, nous allons proposer une version analogue sous forme de cinq « coups de pouce financiers » à des projets associatifs, portés par des retraités et sélectionnés par le conseil d'administration de l'association. » Pour ce faire, l'animateur territorial réunira un comité régional de sélection afin de retenir l'association qui répond au thème et aux critères de sélection des dossiers. « À l'issue de la sélection des dossiers, le conseil d'administration choisira cinq lauréats qui seront présentés et récompensés lors de l'Assemblée Générale 2018. »

Atelier Retraite : France Bénévolat, membre du conseil d'administration de Bénévoles Retraités du groupe SNCF, va transférer son savoir-faire sur la promotion de l'engagement bénévole des retraités : connaissance de l'évolution sociologique des retraités, des associations de retraités existantes, des pratiques dans les entreprises, les caisses de retraite, etc. et, surtout, bénéficier des formations et des supports pédagogiques d'animation existants. Des ateliers Retraite pouvant être intégrés au plan de formation des établissements regrouperont une quinzaine de futurs ou nouveaux retraités pour susciter l'engagement volontaire et bénévole au service des causes solidaires soutenues par l'association. Les premiers ateliers seront animés par des